

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 18 juin 2015 à 10 h 00
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Denis Coderre, président

M. Stéphane Boyer	M. Bernard Gagnon
M. Pierre Charron	Mme Manon Gauthier
Mme Catherine Clément-Talbot	Mme Andrée Hénault
M. Claude Dauphin	M. Jean Martel
M. Gilles Deguire	M. Lionel Perez
M. Alain Dépatie	M. Guy Pilon
Mme Chantal Deschamps	M. Philippe Roy
M. Pierre Desrochers	M. Aref Salem
M. Alan DeSousa	Mme Caroline St-Hilaire
M. Gilbert Dumas	M. Peter F. Trent
M. Normand Dyotte	

N'ONT PU ASSISTER

Mme Marie Cinq-Mars, M. Martin Damphousse*, M. Marc Demers*,
M. Paul Larocque, M. Jean-Marc Robitaille* et Mme Chantal Rouleau*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la
Communauté, Me Claude Séguin, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 11 juin 2015 et l'avis public a été
donné le 15 juin 2015.

L'assemblée est déclarée ouverte par le président à 10 h 00.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.



CC15-020 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Philippe Roy

APPUYÉ PAR : Mme Manon Gauthier

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis pour la présente assemblée.

CC15-021 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 30 AVRIL 2015

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Deguire

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 30 avril 2015.

CC15-022 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2004-24 SUR LE PROGRAMME DE PARTAGE DE LA CROISSANCE DE L'ASSIETTE FONCIÈRE

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-126 adoptée à sa séance du 14 mai 2015,

PROPOSÉ PAR : M. Normand Dyotte

APPUYÉ PAR : M. Alan DeSousa

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2015-64 modifiant le Règlement numéro 2004-24 sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CC15-023 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR LES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-156 adoptée à sa séance du 9 juin 2015,

PROPOSÉ PAR : M. Claude Dauphin

APPUYÉ PAR : M. Stéphane Boyer

Il est résolu de désigner la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. comme vérificateur de la Communauté pour les exercices financiers 2015, 2016 et 2017, conformément aux conditions de l'appel d'offres public numéro FI-2015-01 et de sa soumission, pour les montants forfaitaires de vingt et un mille cinq cents dollars (21 500 \$) pour l'exercice 2015, vingt-deux mille dollars (22 000 \$) pour l'exercice 2016 et de vingt-deux mille cinq cents dollars (22 500 \$) pour l'exercice 2017 plus les taxes applicables.



CC15-024 NOMINATIONS À LA COMMISSION DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR
LE PMGMR 2015-2020

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-153 adoptée à sa séance du 9 juin 2015,

PROPOSÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

APPUYÉ PAR : M. Pierre Desrochers

Il est résolu

De prendre acte de la démission de M. Roger Lanoue à titre de membre et de président de la Commission de consultation publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020 ;

De nommer M. Michel Séguin, membre de la Commission, pour agir à titre de président ;

De nommer Mme Marie-Pierre Ippersiel, vice-présidente d'Écotech-Québec, comme membre de la Commission à titre de représentante du milieu des affaires.

CC15-025 RAPPORT DE MONITORING DU PLAN MÉTROPOLITAIN
D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-158 adoptée à sa séance du 9 juin 2015,

PROPOSÉ PAR : M. Lionel Perez

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'adopter, conformément à l'article 2.26 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, l'édition 2015 du Rapport de monitoring du Plan métropolitain d'aménagement et de développement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CC15-026 PLAN D'ACTION MÉTROPOLITAIN POUR LE LOGEMENT SOCIAL ET
ABORDABLE 2015-2020

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-129 adoptée à sa séance du 14 mai 2015,

PROPOSÉ PAR : Mme Manon Gauthier

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'adopter le Plan d'action métropolitain du logement social et abordable, 2015-2020 joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.



CC15-027 MODIFICATION DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE
SENTIER CYCLABLE ET PÉDESTRE OKA MONT-SAINT-HILAIRE

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-159
adoptée à sa séance du 9 juin 2015,

PROPOSÉ PAR : M. Normand Dyotte

APPUYÉ PAR : M. Bernard Gagnon

Il est résolu de modifier les modalités du Programme d'aide financière
pour le projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre
Oka et Mont-Saint-Hilaire en remplaçant le document énonçant ce
programme joint à la résolution numéro CC15-018 par le document joint
à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CC15-028 APPROBATION D'UNE MODIFICATION AU VOLET MÉTRO DU PTI DE LA
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-162
adoptée à sa séance du 9 juin 2015,

PROPOSÉ PAR : M. Alan DeSousa

APPUYÉ PAR : M. Gilles Deguire

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la
Communauté métropolitaine de Montréal, la modification spécifique aux
immobilisations afférentes au réseau de métro apportée au programme
triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 de la Société de transport de
Montréal par la résolution numéro CA 2015-071 de son conseil
d'administration concernant la cession des biens relatifs au prolongement
de la ligne 2 sur le territoire de la ville de Laval.

CC15-029 APPROBATION D'UN EMPRUNT POUR LE MÉTRO DÉCRÉTÉ PAR LE
RÈGLEMENT NUMÉRO R-154 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE
MONTRÉAL

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-163
adoptée à sa séance du 9 juin 2015,

PROPOSÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

APPUYÉ PAR : M. Pierre Desrochers

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la
Communauté métropolitaine de Montréal,

La modification spécifique aux immobilisations afférentes au réseau
de métro apportée au programme triennal d'immobilisations 2015-
2016-2017 de la Société de transport de Montréal par la résolution
numéro CA 2015-056 de son conseil d'administration concernant le
programme « Réno-Infrastructures phase 2 », et

L'emprunt de trois cent millions de dollars (300 000 000 \$) décrété
pour le réseau de métro par le règlement numéro R-154 de la Société
de transport de Montréal pour le financement de la deuxième phase
du programme de réfection des infrastructures du réseau de métro
(programme Réno-Infrastructures phase 2).



Documents déposés

- Liste des contrats au 10 juin 2015.
 - Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 16 avril, le 24 avril, le 27 avril et le 14 mai 2015.
-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 55.

Les résolutions numéros CC15-020 à CC14-029 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Martin Damphousse, M. Marc Demers, M. Jean-Marc Robitaille et Mme Chantal Rouleau ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 18 juin 2015

Période de questions des citoyens

NOM	SUJET DE L'INTERVENTION
M. Bruce Walker STOP	Le règlement sur les eaux usées.
Mme Chloé Hutchison Citoyenne de Hudson	Le règlement de concordance de la MRC Vaudreuil-Soulanges au Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Représentation au conseil de la Communauté. Dépôt séance tenante du document suivant : - Lettre du 18 juin 2015.
Mme Lorraine Caron Citoyens au courant	Tests hydrostatiques.
M. Luc Falardeau Citoyen	Plans d'urgence ligne 9b d'Enbridge.
M. Réal Bergeron Collectif en environnement de Mercier-Est	Terminal de kérosène.
M. Vincent Marchione Comité de vigilance environnementale de l'Est de Montréal	Transport et entreposage de kérosène.
M. Robert Ménard Citoyen de Terrebonne	La gestion des matières résiduelles.
Mme Odette Sarrazin Coordonnatrice Lanaudière Regroupement hydrocarbure Québec	Suivi du rapport Savaria. Dépôt séance tenante du document suivant : - Notes d'intervention 18 juin 2015.